## ANNEXE 49

## INFORMATIONS NOTARIALES

## Formulaire III B

Mesdames, Messieurs,
En réponse à votre demande d'informations réceptionnée en date du relative à un bien sis à
cadastré section n° et appartenant à mous avons l'honneur de vous adresser ci-après les informations visées
mous avons l'honneur de vous adresser ci-après les informations visées à l'article 85, § 1 <sup>er</sup> , alinéa 1 <sup>er</sup> , 1° et 2°, du Code wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et du Patrimoine :
(1) Le bien en cause :
$1^\circ$ est situé – dans un périmètre – en zone au plan de secteur de adopté par du et qui n'a pas cessé de produire ses effets pour le bien précité;
2° est situé en zone dans le périmètre du plan communal d'aménagement approuvé par du et qui n'a pas cessé de produire ses effets pour le bien précité;
3° est situé en zone au schéma de structure communal adopté par du;
(2) Le bien en cause n'a fait l'objet d'aucun permis de bâtir ou d'urbanisme délivré après le 1 <sup>er</sup> janvier 1977;
(2) Le bien en cause n'a fait l'objet d'aucun permis de lotir délivré après le 1 <sup>er</sup> janvier 1977;
(2) Le bien en cause n'a fait l'objet d'aucun certificat d'urbanisme datant de moins de deux ans;
(2) (3) Le bien en cause a fait l'objet du  (des) permis de bâtir ou d'urbanisme suivant(s) délivré(s) après le 1 <sup>er</sup> janvier 1977 :
Ce(s) permis a (ont) – respectivement – été délivré(s) en vue de :
-
-
-
(2) (3) Le bien en cause a fait l'objet du permis de lotir suivant délivré après le $1^{er}$ janvier 1977 <u>éventuellement périmé</u> :
portant sur la création delot(s).
(2) (3) Ce permis a été modifié par le(s) permis suivant(s) :
-
-
-
(2) (3) Le bien en cause a fait l'objet du (des) certificat(s) d'urbanisme n° 1 suivant(s) datant de moins de deux ans :
-
-
(2) (3) Le bien en cause a fait l'objet du (des) certificat(s) d'urbanisme n° 2 suivant(s) datant de moins de deux ans :
-
-
-
(1) Biffer ou effacer les mentions inutiles.
(2) Biffer ou effacer le cas échéant.
(3) Si un ou des permis ou certificats ont été délivrés, en indiquer la date.
(o) of all ou dos politics ou certificate our ele delivies, en maiquer la date.
A le
Pour le Collège,

Le Bourgmestre,

Le Secrétaire,

Cette annexe 49 a été insérée par l'AGW du 17 juillet 2003, art. 5, al. 2.